



Compte-rendu du conseil municipal du 16 octobre 2025

Le **seize octobre deux-mille-vingt-cinq à vingt heures**, le conseil municipal légalement convoqué le neuf octobre deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni ce jour sous la présidence d'Armindo GOMES, Maire.

Étaient présents :

Armindo GOMES, Valérie DUVAL, Dejan GLISOVIC, Humberto CARVALHO GOMES, Grégoire MEYMERIE, Henri PRÉVOSTEAU

Etaient absents :

Alexandre BONILLA PEREZ, David FRATINI, Philippe EXBRAYAT, France VAN DEN BURG

Pouvoirs :

Philippe EXBRAYAT donne pouvoir à Henri PRÉVOSTEAU

Quorum : Le quorum de 6 conseillers présents au minimum est atteint.

Ordre du jour :

Table des matières

I.	Désignation du secrétaire de séance	1
II.	Validation du dernier Compte-rendu	2
III.	Validation des colis de fin d'année	2
IV.	Convention de police municipale intercommunale	2
V.	Questions diverses	2

I. Désignation du secrétaire de séance

Dejan GLISOVIC est désigné secrétaire de séance.

Mairie de SANTEUIL,

2 rue de la mairie 28700 SANTEUIL

0237249149 - mairie@santeuil28.fr



II. Validation du dernier Compte-rendu

Le compte-rendu du conseil municipal du 11 septembre 2025 est validé à l'unanimité.

III. Validation des colis de fin d'année

Comme chaque année la commission CFA s'est réunie et a établi une proposition de devis pour les festivités de fin d'année concernant les aînés et les enfants de moins de douze ans. Les festivités se dérouleront le week-end du 6 et 7 décembre. Deux devis, produits par les sociétés Valette et Jeupetille, sont présentés au conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les deux devis.

IV. Convention de police municipale intercommunale

Chartres métropole met en place une police municipale intercommunale. La convention proposée par Chartres métropoles est libre et sans engagement. La condition tarifaire pour la mise à disposition d'un agent est : « forfait de 200 € pour 4h et par agent disponible ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à la majorité (1 abstention) la convention avec Chartres Métropole.

V. Questions diverses

Mr le maire annonce que le marché de travaux de voirie, concernant la rue d'Angerville et la partie où les réseaux secs sont enfouis de la rue de la mairie, est lancé. Le DCE du marché sera transmis au conseil municipal.

Mr Prévostea alerte le conseil municipal sur des dépôts qui ont été faits sur le chemin de ceinture. Mme Duval poursuit sur l'état des marres et sur l'entretien des fossés qui ne sont pas curés. Le Maire informe qu'un rendez-vous a été effectué avec une société de terrassement et qu'un devis devrait être établi prochainement pour une intervention en janvier.

Le Maire demande au conseil municipal la création d'une commission d'étude concernant la mise en place de la prime RIFSEEP pour le personnel. Cette commission aura pour objectif de déterminer la faisabilité budgétaire et, si tel est le cas, les critères d'attribution. Mr le Maire, Dejan GLISOVIC et Henri PRÉVOSTEAU sont volontaires pour faire partie de cette commission.

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 20h54.